

## Du 13 au 21 juin 2015 Semaine nationale des HLM



Visites de quartier et nombreuses animations seront au menu de la 3<sup>e</sup> édition, autour du thème : "Les HLM, fabriques de vies actives". Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry afficheront le **programme détaillé début juin** dans les agences. Il sera également accessible sur :

[www.chamberyalpeshabitat.com](http://www.chamberyalpeshabitat.com)  
et [www.saiemdechambery.com](http://www.saiemdechambery.com)

## Les rendez-vous Médiaterre Adoptez les éco-gestes

Apprenez à réduire vos factures énergétiques en participant à des animations collectives.

### À vous de jouer !

**19 mai** : Les Trois Sources, Chambéry-le-Vieux

**20 mai** : au marché du Biollay

**2 juin** : avenue d'Annecy, Les Hauts-de-Chambéry

## 12 juin 2015 Fête des Jardins citoyens

Vous avez la main verte ! Chambéry Alpes Habitat participe à l'opération Jardins citoyens, initiée par l'association Savoie Vivante, qui vise à créer un jardin entre voisins, en lien avec vos agents d'immeubles.

L'aventure a déjà été lancée à Saint-Baldoph, au Mas Barral et à Mérande. Vous pourrez participer à plusieurs animations lors de la Fête des Jardins citoyens qui célébrera cette initiative collective.

## Dernières opportunités pour devenir propriétaire



**LES TERRASSES DU NOIRAY** : l'habitat aux portes de la nature.  
Du T3 au T5 avec terrasse, jardin ou balcon.  
Livraison janvier 2016.



**LES JARDINS DE NORMANDIE**  
Sur les hauteurs de Chambéry, à proximité de toutes les commodités et services.  
T1 au T5 à partir de 85000 € avec terrasse et garage.



**L'ÎLOT PILOTAZ**  
À 5 minutes du centre de Chambéry.  
2 appartements T4 de 79 m<sup>2</sup> à partir de 255000 €.

## PAROLES DE LOCATAIRES

### Quelle est la façon la plus simple de régler mon loyer ?

Nathalie, locataire d'un T1 à Chambéry.

Le **prélèvement automatique** est la façon la plus facile pour régler son loyer. Simple, gratuit et sécurisé, c'est le moyen le plus adapté ! Il suffit de vous adresser à votre agence pour la mise en place, un relevé d'identité bancaire sera nécessaire.

### ➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au **+33 (0)4 79 71 99 99**



Apostrophe n°01 • Avril 2015 • SAIEM de Chambéry & Chambéry Alpes Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • [www.chamberyalpeshabitat.com](http://www.chamberyalpeshabitat.com) • [www.saiemdechambery.com](http://www.saiemdechambery.com) • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustrations : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : FX Com'Unik, sur papier aux normes PEFC.

# APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

## DOSSIER

## Assurance multirisque habitation, faites le bon choix



## DOSSIER

# Assurance multirisque habitation, faites le bon choix



Tous les dommages ne sont pas pris en charge par les contrats d'assurance habitation. Renseignez-vous bien auprès de votre assureur.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Incendie, cambriolage, dégât des eaux, cela n'arrive pas qu'à vos voisins. Avoir l'assurance d'être bien assuré est primordial, tant pour votre logement que pour vos biens personnels.

### L'assurance habitation est-elle obligatoire ?

**Oui.** Dès la remise des clés du logement que vous louez, la loi vous oblige à l'assurer, **au minimum avec une assurance "risques locatifs"**. Elle couvre les dommages qui résultent d'un incendie, d'une explosion ou d'un dégât des eaux. Cette assurance ne couvre que les dégâts occasionnés à l'immeuble et aux voisins.

### Quels sont les avantages d'une assurance multirisque habitation ?

Vous l'avez compris, il est primordial de bien protéger ses biens. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement d'opter pour une protection plus étendue, à savoir : **une assurance multirisque habitation**. Elle protège le patrimoine familial (habitation et mobilier) que l'on soit responsable ou victime

d'un sinistre. Maison, appartement, grenier, cave, garage, abri de jardin, meubles et objets personnels sont assurés par un contrat multigarantie. Les risques couverts et les garanties, telles que la protection juridique ou l'assistance à domicile, varient en fonction des contrats d'assurance. À vous de faire les bons choix.

### Vos obligations

Quel que soit le type d'assurance choisie, il est important de penser à faire parvenir l'attestation d'assurance à votre agence lors du renouvellement du contrat. De même, Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM de Chambéry sont en droit de résilier le bail pour défaut d'assurance.

### L'évaluation du montant des dommages

Suite au sinistre, ne jetez aucun objet endommagé, même détrempé ou brûlé. Il est conseillé de conserver à votre domicile toutes les factures d'achats, les bons de garanties et des photos de vos biens importants afin d'être correctement remboursé. Vous pouvez également en faire des copies et les ranger dans un autre lieu ou les numériser.

### En cas de sinistre, quand et comment faire votre déclaration ?

La déclaration à l'assurance doit être effectuée dans les 5 jours ouvrés qui suivent le sinistre ou son constat par l'assuré. Dans le cas d'un vol, le délai est ramené à 2 jours ouvrés, et vous devez prévenir auparavant le commissariat ou la gendarmerie. La déclaration d'assurance doit être adressée à votre compagnie d'assurance par courrier, de préférence en recommandé avec accusé de réception, ainsi qu'à votre agence.

### Qu'indiquer dans votre déclaration ?

- vos coordonnées (nom, adresse),
- le numéro de votre contrat d'assurance,
- une description du sinistre,
- un état estimatif des meubles et objets détruits ou détériorés,
- une description des dommages,
- les dégâts causés à des tiers,
- les coordonnées des victimes s'il y en a.

saïem  
DE CHAMBERY



Retrouvez  
nos dossiers en  
flashant ce code

